CORRIGÉ

Culture Générale et Expression — 2e année

CHAPITRE 03 — APPLIQUER

# Voir n'est pas savoir

## 1. Corpus documentaire

**DOCUMENT 1 — REPÈRES SUR LA TRAHISON DES IMAGES , RENÉ MAGRITTE (1929)**
*ŒUVRE PICTURALE*

### « Ceci n'est pas une pipe »

Le tableau de René Magritte représente une pipe, peinte avec un réalisme soigné, accompagnée d'une légende manuscrite : « Ceci n'est pas une pipe. » Cette affirmation, en apparence absurde puisque l'image montre bien une pipe, est en réalité rigoureusement exacte : ce que le spectateur a sous les yeux est une peinture , une surface recouverte de pigments organisée pour évoquer une pipe — et non l'objet lui-même. On ne peut pas la remplir de tabac, ni l'allumer.

Magritte invite ainsi à distinguer trois niveaux que l'on confond spontanément : l' objet réel (la pipe que l'on pourrait tenir en main), son image (une représentation construite, soumise à des choix de composition), et le mot « pipe » (un simple signe linguistique qui désigne l'objet sans jamais se confondre avec lui). D'autres œuvres du peintre prolongent cette réflexion, comme Les Deux Mystères (1966), qui juxtapose une pipe et l'image d'une pipe dans un même tableau, rendant visible cette distinction habituellement invisible.

Notions mobilisées : représentation · signe et référent · construction de l'image

**DOCUMENT 2 — CONTROVERSE AUTOUR D'UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE (CAS FICTIF À BUT PÉDAGOGIQUE)**
*DOCUMENT NON LITTÉRAIRE*

### Une texture de peau « naturelle » entièrement recomposée

Une marque de cosmétiques diffuse une campagne présentant le « teint naturel après un mois d'utilisation » de sa nouvelle crème. Une association de consommateurs révèle par la suite que la photographie dite « après » a été prise sous un éclairage différent, avec un maquillage additionnel non mentionné, puis retouchée numériquement pour lisser la texture de la peau. La marque se défend en affirmant n'avoir « rien inventé » : la personne photographiée existe bel et bien, et utilise réellement le produit.

La polémique porte moins sur un mensonge explicite que sur une série de choix de mise en scène (éclairage, maquillage, retouche) qui construisent une image du réel difficilement reproductible par la simple utilisation du produit vanté.

Notions mobilisées : mise en scène publicitaire · retouche · image construite plutôt que mensonge explicite

### Questions sur le corpus

**1. En quoi la démonstration de Magritte (document 1) permet-elle d'analyser plus finement la photographie du document 2 ?**

✓ ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- La photo publicitaire n'est pas la « réalité de la peau » : c'est une image , une représentation construite (éclairage, maquillage, retouche).
- Comme la pipe de Magritte, la photo « ressemble » à un résultat réel sans en être la preuve directe.
- La marque confond volontairement l'image (construite) et le réel (l'effet du produit), exactement l'erreur que Magritte invite à éviter.

**2. La marque a-t-elle menti au sens strict vu au chapitre 1 ? Justifie à partir des trois conditions du mensonge.**

✓ ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- La personne existe et utilise réellement le produit : il n'y a pas de fausseté factuelle explicite.
- Mais le choix conscient de dissimuler l'éclairage, le maquillage et la retouche relève d'une intention d'orienter la croyance du public — une zone grise entre mise en scène légitime et tromperie.
- ■ On peut parler d'un procédé plus proche de l'omission ou de la construction trompeuse que du mensonge frontal, mais qui pose un problème éthique réel.

**3. En confrontant les deux documents, montre que « voir n'est pas savoir » s'applique aussi bien à l'art qu'à la communication commerciale.**

✓ ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- Magritte le démontre par le jeu artistique et la réflexion philosophique ; la publicité l'illustre malgré elle, par une pratique commerciale contestée.
- ■ Dans les deux cas, une image ressemblante n'est jamais la garantie d'une identité avec ce qu'elle représente : voir une chose n'équivaut jamais à en savoir la vérité.

## 2. Essai argumenté

À l'épreuve E1, l'essai est noté sur 10 points : tu dois traiter le sujet de manière argumentée et nuancée , en t'appuyant sur tes connaissances personnelles, sur le corpus étudié et sur les notions vues en cours (image-construction, illusion, trompe-l'œil, contrat de fiction…). Pour cet entraînement, vise 180 à 220 mots — un format resserré pour t'exercer à la construction d'une réflexion nuancée.

**SUJET 1**

Sujet 1 « Faut-il toujours croire ce que l'on voit ? » Tu répondras à cette question de façon argumentée et nuancée, en t'appuyant sur le corpus étudié, sur tes lectures et sur des exemples précis.

✓ PLAN INDICATIF

- I. Le visible fournit des indices précieux — l'image informe, documente, alerte (cf. document 2, une photo révèle une pratique commerciale).
- II. Mais l'image est toujours une construction — cadrage, mise en scène, retouche (Magritte, document 1) ; l'illusion peut tromper sans même de menteur.
- III. Vers un regard vérificateur plutôt qu'un doute total — décrire avant d'interpréter, chercher le hors-champ, sans pour autant sombrer dans le scepticisme absolu.

## SUJET 2

Sujet 2 « Une œuvre de fiction peut-elle être plus vraie que la réalité ? » Tu répondras à cette question de façon argumentée et nuancée, en t'appuyant sur le corpus étudié, sur tes lectures et sur des exemples précis.

**✓ PLAN INDICATIF**

- I. La fiction semble par définition inventée, donc « moins vraie » — elle ne rapporte pas des faits réellement advenus.
- II. Mais elle peut révéler une vérité humaine que le réel brut ne montre pas — Marivaux, Pirandello, The Truman Show : le faux assumé fait penser.
- III. Une vérité d'un autre ordre — non factuelle mais psychologique, morale ou universelle, qui n'entre pas en concurrence avec la vérité des faits mais la complète.